

Accueil de loisirs

Vacances ÉTÉ 2023

Enfants de 3 à 13 ans

Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023 (sauf vendredi 14 juillet)
sur les communes de Wailly ou Rivière
Du lundi 31 juillet au vendredi 18 août 2023 (sauf mardi 15 août férié)
sur la commune de Ransart

L'accueil pour le centre aura lieu
de 9h à 12h et de 14h à 17h

(possibilité d'accueil à partir
de 13h30 pour les externes)



Accueil et départ échelonné

de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

ALSH DES VALS DU SUD



WAILLY / RIVIERE / RANSART / FICHEUX / BOIRY SAINTE RICTRUDE
BOIRY SAINT MARTIN / BOISLEUX AU MONT / BOYELLES / BOISLEUX ST MARC

Comment inscrire mon enfant ?

En retirant le dossier en mairie
et en le déposant en mairie de Wailly lors des permanences d'inscription
ou, pour éviter de vous déplacer, inscription en ligne sur
<https://www.inscriptionfrancas62.fr/>
du vendredi 19/05 jusqu'au jeudi 29/06.

Règlement à l'ordre des Francas. Tout enregistrement de dossier sera dû.

Tout dossier incomplet ou hors délais sera refusé.



En juillet, l'accueil aura lieu à l'école de Wailly, 9 rue de Pas ou à l'école primaire
de Rivière, 23 rue de Grosville (votre souhait à exprimer sur le dossier d'inscription)
En août, l'accueil aura lieu à l'école et à la salle des fêtes de Ransart, rue Neuve.
Tarifification à la semaine : le tarif comprend les séjours (PC), les collations,
les pique-niques (pour les sorties à la journée) et toutes les activités proposées.

QUOTIENT FAMILIAL FISCAL (revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts)	V A L S D U S U D	Semaine de 4 jours (semaine du 14/07)	Semaine de 5 jours	E X T E R I E U R	Semaine de 4 jours (semaine du 14/07)	Semaine de 5 jours
		Tranche 1	0 à 3960€		16.00€	20.00€
Tranche 2	3961€ à 6594€	19.20€	24.00€	24.96€	31.20€	
Tranche 3	6595€ à 9940€	22.40€	28.00€	29.12€	36.40€	
Tranche 4	9941€ à 15968€	28.80€	36.00€	37.44€	46.80€	
Tranche 5	15969€ et +	36.00€	45.00€	46.80€	58.50€	

En cas d'absence
de plus de 3 jours,
le remboursement
ne pourra se faire
que sur présentation
d'un certificat médical,
avec retenue
de 10% du tarif.

Permanences d'inscription :

Lundi 12 juin,

lundi 19 juin

et lundi 26 juin 2023

de 16h à 19h en mairie de Wailly
(rue de la mairie 62217 WAILLY)

Documents à transmettre pour l'inscription :

- Copie du ou des derniers avis d'imposition ou de non imposition de la famille.
- SANS**, le prix plafond sera appliqué.
- Attestation d'assurance scolaire ou extra scolaire,
- Copie des vaccinations,
- Copie attestation Aide aux Temps Libres (si bénéficiaire obligatoire)

Pour les enfants de 3 ans, seuls ceux déjà scolarisés seront accueillis.

Restauration : Tarifification à la semaine

Tarif cantine	Intercommunalité	Extérieurs
Semaine de 4 jours (semaine du 14/07)	14.00€/semaine	16.00€/semaine (soit 4.00€ /jour)
Semaine de 5 jours	17.50€/semaine	20.00€/semaine (soit 4.00€ /jour)

Réduction de 5%
à partir de 2 enfants
sur l'ensemble de la facture

L'absence à un repas ne donnera pas lieu à un remboursement.

IPNS 2023

du Pas-de-Calais

les francas

L'éducation en mouvement !

Association Départementale des Francas du Pas de Calais

8 place Mère Térèse - BP 50059 - 62 002 ARRAS cedex - Tél 03 21 55 10 10 - E-mail francas62@wanadoo.fr

Paiement
par chèque

Virement
Bancaire

CHÈQUE-VACANCES

